



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE 4

CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ville de Nanterre



Objectifs et déroulé

Une quatrième séance en plénière a été organisée le 25 juin 2022 dans l'objectif d'échanger sur la gestion des biodéchets à Nanterre.

Le déroulé de la journée s'est divisé en trois parties :

Introduction

09h30 : Retour sur les plénières précédentes par Aldrig Vallée

Temps 1 : Temps en plénière

09h50 : Présentation et échange sur la gestion des biodéchets par Adrien Petit

10h20 : Atelier à partir d'une «marelle de motivation»

PAUSE

Temps 2 : Travail en groupe

11h45 : Élaboration d'une «fresque des gestes du quotidien»

11h30 : Restitution par groupe et échange sur le thème donné

12h30 : Fin de la séance en plénière

DÉJEUNER PARTAGÉ

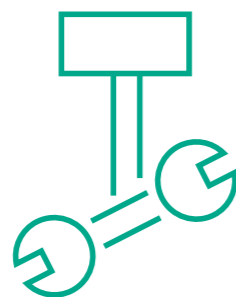


MAIRIE DE NANTERRE

MEMBRES DU CCTE

Les habitant.e.s

- Annabelle MESCLON
- Valérie GALUZZI
- Fabrice DESMARAI
- Léa ZAOUK
- Vincent MICHAUX
- Anne DESPRE
- Patrick MATHERON
- Laura SALEMBIER



Les associations

- Thierry LANG, [Régie de quartiers](#)
- Aurélien GUELDRY, [Nanterre Foot Fauteuil](#)
- Jacques CAPET, [Naturellement Nanterre](#)
- Nathalie BUFERNE, [C'est si Bio Jardins solidaires](#)
- Martine FOURNIER, [Cerise](#)
- Estelle LETOUZE, [Nanterre en Transition](#)
- Diallo DEMBA, [Sero Madina](#)

Les représentant.e.s du Conseil municipal des jeunes

- Mariem Rezgui
- Sirine Lamchamar
- Zoï Agoros

Les élu.e.s

- Patrick JARRY, [maire de Nanterre](#),
- Alexis MARTIN, [maire-adjoint à la transition écologique et au patrimoine communal](#)
- Emmanuelle FOSSATI, [conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne](#)

Les personnalités qualifiées

- Michel MATHYS, [président d'Aberpa et membre du collectif vélo de Nanterre](#)
- Patrick VIVERET, [philosophe, écrivain et magistrat honoraire à la Cour des comptes](#)
- Eric PATEYRON, [directeur de l'école élémentaire Balzac](#)



Plusieurs membres de la ville de Nanterre étaient présents dont :

- Anna CORBET, [collaboratrice au cabinet du Maire](#)
- Hélène GESTIN, [responsable de l'Agora](#)
- Catherine KLEIN, [directrice des services de l'environnement](#)
- Aldrig VALLÉE, [responsable Mission Transition Écologique](#)
- Adrien PETIT, [responsable du service déchets urbains de la ville de Nanterre](#)


La séance était co-animée par Olivier PIAZZA et Rime LOUHAICHI de la coopérative des [Maisons des intelligences collectives \(MIC\)](#) et Romane BUTIN de l'agence [Ville Ouverte](#), en charge d'accompagner le CCTE.

RETOUR SUR LES PLÉNIÈRES PRÉCÉDENTES

Aldrig Vallée, responsable Mission Transition Ecologique, a présenté les avancées suite aux précédentes plénières du CCTE. La présentation complète est disponible sur la plateforme participez.nanterre.fr

Ilots de chaleur urbains

Suite à la plénière d'octobre 2021, la Ville de Nanterre a donné lieu à plusieurs projets de :

- plantations d'arbres et végétalisation : boulevard Emile Zola et du General Leclerc 
- végétalisation / désimperméabilisation des cours d'école : écoles Balzac et Danielle Casanova-Pavillon des Lilas
- brumisation : un système fonctionnant avec très peu d'eau. Il existe plusieurs brumisateurs depuis 2020. Trois nouveaux dispositifs seront installés en août 2022 en fonction des quartiers

Questions



Y a-t-il des potagers dans les écoles ?




Aldrig Vallée : Il y a des potagers dans tous les groupes scolaires. Les enseignants les utilisent au début, mais il y a un travail de réactivation à réaliser. Il existe également des parcours pédagogiques liés au potager dans quelques écoles.

Eric Pateyron, directeur de l'école Balzac : Le fait d'associer les enfants, les enseignants et les parents d'élèves au projet est très original. Il y a un objectif à la fois de développement durable et d'éducation à la citoyenneté. Les enfants ont participé de bout en bout au projet. Le résultat est bien mais le chemin qui y mène est important. Cette méthodologie est à poursuivre.



Bourse de la transition écologique

Après l'élection des projets lauréats par le CCTE, la bourse de la transition écologique en est à une étape administrative. Le projet de création d'une mini forêt devrait très prochainement commencer ses plantations. Les autres projets sont encore en attente du règlement de détails administratifs. Des réunions de suivi avec les porteurs de projets seront organisés à l'automne 2022 pour évaluer leur progression. 

La Ville de Nanterre est en cours de réflexion pour organiser la deuxième édition de la Bourse de la Transition Ecologique, dont la soirée de lancement sera en octobre 2022.

Plan vélo



La plénière a eu lieu en avril 2022, donc aucun retour n'est encore possible. Si une question est posée sur les problèmes actuels liés aux pistes cyclables, il est possible de contacter directement l'élu en charge du vélo et des mobilités douces, Vincent Soulage, sur le site internet de la ville > onglet « [Contactez vos élus](#) ».



LES BIODECHETS

Adrien Petit, service déchets urbains de la ville de Nanterre, a présenté les enjeux liés aux biodéchets. Sa présentation complète est disponible sur la plateforme participez.nanterre.fr

La définition

Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables : fruit, légume, marc de café, pain, etc. Ils concernent donc tous les habitants, mais ne sont pas toujours gérés comme un déchet à part entière. Jusqu'à maintenant, ils sont majoritairement jetés dans la poubelle grise du « tout venant », ce qui représente en France 13 millions de tonnes par an. A Nanterre, les biodéchets représentent 10 127 tonnes par an, pour un total de 36 096 tonnes tous déchets confondus. Les déchets verts sont une catégorie à part car ils sont mis en déchetterie.

La gestion

La collectivité en charge de la gestion des biodéchets est l'intercommunalité Paris Ouest La Défense (POLD) qui regroupe 11 dont Nanterre. Le service des déchets urbains de la ville de Nanterre est composé de 5 agents qui sont en charge :

- de l'organisation ou de la gestion du ramassage des déchets, soit 36 096 tonnes collectés,
- le traitement des déchets délégué à des syndicats de traitement ;
- la prévention / sensibilisation au tri des déchets.

La réglementation

La réglementation demande :

- Aux gros producteurs (>5 tonnes/an) de trier leurs biodéchets pour le **1er décembre 2023** (restauration, grande distribution, cantine d'entreprise...);
- Au service public de gestion des déchets de proposer à leurs usagers une solution de tri à la source des biodéchets avant le **31 décembre 2023**.

Les enjeux

Le tri et la transformation des biodéchets permettrait de :

- Lutter contre le réchauffement climatique
- Renforcer l'indépendance énergétique
- Favoriser la biodiversité

Le potentiel de valorisation des biodéchets est important pour qu'ils puissent être transformés et réutilisés en engrais par exemple. Cependant, certains freins existent à ce tri :

- le manque de connaissance sur la manière de trier les biodéchets ;
- la difficulté d'accès à des composteurs ;
- l'inexistence d'un mode de gestion systématisé rendent ce tri encore restreint.

Le type de déchets à composter est différent si c'est un composteur ou un lombricomposteur par exemple. Seuls certains particuliers, associations ou équipements municipaux compostent les biodéchets.

Les solutions

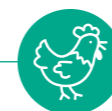
Parmi les solutions de tri des biodéchets, on retrouve :

- Le compostage individuel
 - 1 050 composteurs et lombricomposteurs distribués depuis 2014
 - Un appui du secteur associatif
 - Une distribution gratuite de composteurs est organisée quelques fois par an par la Ville de Nanterre
- Le compostage autonome dans la plupart des écoles et centres de loisirs équipés
- Le compostage en pieds d'immeubles : une douzaine de sites identifiés à Nanterre où les composteurs sont gérés en autonomie par des habitants référents
- La collecte en porte-à-porte auprès de gros producteurs municipaux : les biodéchets sont emportés sur des sites industriels pour une méthanisation dont le compost est réutilisé en agriculture.

D'autres solutions existent : les membres du CCTE sont réunis pour réfléchir à ces solutions en réfléchissant à partir de leur expertise d'usage.

TÉMOIGNAGES

Les témoignages d'associations ou d'habitants membres



C'est si bio :

« Le compostage crée beaucoup de liens au mont Valérien. Nos voisins sont contents d'apporter leurs biodéchets au jardin. Il y a un troc qui est en train de se créer. Ça fonctionne, mais c'est en construction. Des poules vont arriver dans quelques mois. Tout est fait maison. Les matériaux sont issus de récupération. »



Naturellement Nanterre :

« Le tri dans les habitats collectifs est un sujet. J'habite à la cité Signa. En 2019, j'ai signalé à nos services dans une autre cité de Nanterre que le tri était mal fait par l'employé en charge des poubelles qui mélangeait leur contenu si certains bacs étaient trop ou peu remplis. Malgré mon contact avec l'office municipal, les dysfonctionnements persistent. »



Habitante :

« J'habite la résidence Zigina. Nous avons un jardin avec un compost qui fonctionne bien. Le terreau est récupéré pour le jardin et les plantes des balcons. Nous avons créé un collectif pour ajouter des plantations adaptées à la chaleur. Sur le quartier du Chemin de l'Île, nous récupérons des légumes sur le marché que nous distribuons au foyer Adoma et à des familles en difficulté. Nous avons essayé que les gens découvrent de nouveaux fruits et légumes. Certains habitants ont commencé à faire des confitures avec les fruits abîmés. Ces personnes nous aident aussi à nettoyer le jardin collectif, ce qui les a mis dans une nouvelle dynamique personnelle. Les enfants nettoient les abords qui sont dégradés, car nous vivons avec les rats et les cafards malgré les efforts du bailleur. »



Habitante :

« Dans ma copropriété, on a installé deux composteurs. La personne qui s'en occupait a déménagé et les bacs ont été démontés. C'est un échec qui est dommage car ça marchait bien. Les composteurs étaient très approvisionnés. »



Régie de quartier :

« Nous sommes directement concernés par le compostage collectif, car il y a beaucoup de déchets de cuisine, mais nous avons besoin de plus de matière carbonée. Nous nous faisons livrer des cartons, mais ce n'est pas suffisant. Le compost est donc plus long à se transformer. Nous intervenons aussi dans les espaces verts pour débroussailler. Nous avons alimenté en compost le jardin de Gorki qui a une centaine d'adhérents. Il est surtout important de penser à la personne en charge de s'occuper du compost. »



«L'implication des habitants est une bonne idée, mais il est nécessaire d'avoir une personne en charge de suivre les composteurs localement. Tout le monde ne sait pas comment gérer les mouches, les variations de saisons, la proportion de déchets et de matière carbonée, etc.»

Il est en effet essentiel d'avoir une personne pouvant s'investir pour faire passer les bonnes informations et assurer de bonnes pratiques.

«Quel est le coût de collecte ?»

Ce coût n'est pas stabilisé. Les solutions techniques sont en cours de développement étant donné la nouveauté ou t'es les collectivités vont devoir capté en tout 13 millions de tonnes au niveau national. A Gennevilliers, le Sycatom (syndicat mixte spécialisé dans le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés en Île-de-France) va construire un site de traitement. Les ordures ménagères coûtent 200 euros la tonne, tandis que les biodéchets devraient coûter environ 300 euros la tonne de collecte et de traitement. Mais étant donné le lancement de la démarche, la gestion des biodéchets est subventionnée. Elle coûte pour l'instant 15 euros la tonne pour la ville de Nanterre. Le coût réel devrait diminuer, grâce à la production de biogaz générée, aux économies d'échelles et aux technologies à inventer. Le compost est une réduction sèche de coût pour la collectivité, car les biodéchets sont directement transformés sur place sans devoir être collectés ou traités ultérieurement.



«La distribution gratuite de composteurs par la mairie est une bonne idée, mais le temps d'attente est trop long. Cela freine certains habitants quelque soient leurs moyens financiers. Serait-il possible d'augmenter le nombre de distribution, au moins une fois par trimestre, et leur localisation ?»

En effet, 150 personnes sont actuellement sur liste d'attente, dont un tiers seulement viennent aux distribution. La fréquence a été diminuée en temps de Covid. La ville de Nanterre souhaite augmenter le nombre de distribution, au printemps et à l'automne.

«Que deviennent les déchets verts des particuliers et des services techniques ? Sont-ils emmenés à la déchèterie ou y a-t-il une redistribution du compost aux habitants ?»

Les déchets verts sont compostés. Une distribution de compost est organisée lors du festival Ecozone en mai auprès des habitants. Cette distribution est ponctuelle. Elle n'est pas à la demande.

«L'ouverture des bacs jaunes est souvent peu pratiques pour y mettre des cartons. Certains habitants préfèrent les mettre dans la poubelle du tout-venant.»

Les habitants ont maintenant plus de cartons. Il est possible de jouer sur le nombre de bacs, sur leur taille, sur la présence ou non d'opercule. Ces éléments peuvent être demandés auprès du bailleur, du syndic de copropriété... Le Ville de Nanterre réfléchit à augmenter la collecte des déchets recyclable, mais cela impliquerait plus de camions, de nuisances et un coût supplémentaire.

Le mot du Maire

« Nous avons tous tendance à parler des habitants comme si tout le monde avait les mêmes habitudes, les mêmes besoins. Ce n'est pas le cas. Chaque situation est différente. Si l'on ne prend pas en compte ces différences, on échoue.

La gestion des déchets, dont les biodéchets, est une véritable chaîne humaine. Après les habitants, il y a le bailleur, le conseil syndical et l'habitat pavillonnaire. Ces acteurs représentent des types d'habitats qui ont des besoins et des modes de gestion différents. Les collecteurs sont aussi des hommes et des femmes qui ont des pratiques professionnelles. Leur qualité va déterminer si le travail de traitement sera bien réalisé.

La transition vers la transformation des biodéchets est conséquente. A la différence des déchets recyclables commencés dans les années 1990, nous avons maintenant une expérience dans la gestion des déchets que nous pouvons valoriser pour éviter les dysfonctionnement. En tant que Maire, je suis tous les jours



confronté à des plaintes d'habitants qui voient des points d'apport volontaires (PAV) détournés de leurs usages. Des encombrants sont laissés à côté. Le tri n'est pas bien opéré. Des rats circulent à proximité. Nous vous donnons aujourd'hui l'ensemble des données. Nous aurions pu vous donner le nombre de bacs brûlés. Les poubelles en extérieur sont l'objet de vandalisme. Les points d'apport volontaire en espace public ne peuvent pas fonctionner s'il n'y a pas de contrôle. C'est l'apprentissage que nous avons eu à Nanterre des années 1960 - 1970, où le nombre de dégradations étaient conséquent quand il n'y avait pas de délimitation entre l'espace public et privé au Chemin de l'Île et dans le quartier du Parc. Les PAV sur le terrain de copropriétés privés ou de bailleurs sociaux peuvent fonctionner s'il y a résidentialisation, c'est-à-dire que la résidence est clôturée.

Il y a besoin de que tous les habitants payent la taxe des ordures ménagères (TOM). Les locataires de logements sociaux ne voient pas cette taxe dans le prix du loyer.



Certains propriétaires privés n'indiquent pas non plus cette taxe, alors qu'il y a à Nanterre 35% de propriétaires et 65% de locataires. Il faut définir une volonté d'accélérer la gestion des biodéchets par une montée en charge.

La gestion des biodéchets ne pourra pas se faire sans les acteurs de la ville, sans leur imagination. La suppression des colonnes de vide ordure et les déplacements jusqu'au sous-sol entraînent jet d'ordures par les fenêtres, ce qui était inenvisageable. Hors cela entraîne un surcoût d'entretien et de propreté de l'espace extérieur privé.

La problématique des biodéchets croise la manière dont chacun est inséré dans la société, dont on se sent partie-prenante pour penser l'individuel et le collectif. Cette problématique reflète des rapports sociaux. La sensibilisation et la communication ne sont pas les seules solutions. Il est nécessaire de faire face à ce défi tous ensemble. »

MARELLE DE LA MOTIVATION

Les membres du CCTE se sont positionnés sur une « marelle de la motivation », afin d'indiquer ce qui les pousse ou pousserait à trier leurs biodéchets. L'échelle ci-dessous indique différents degrés de motivation, associés à des verbatims. La plupart des participants ne sont positionnés entre « **J'adhère** » et « **J'ai envie** ».



TRAVAIL EN GROUPES

Les membres du CCTE se sont positionnés en trois groupes représentant leur typologie d'habitat ou de lieu d'action (en tant qu'association ou personnalité qualifiée) : pavillonnaire, petit ensemble, grand ensemble. Ils ont élaboré une fresque des gestes du quotidien, en identifiant une série de petites actions du quotidien qui va de l'achat de légumes à leur transformation en compost. Cet exercice leur a permis de faire ressortir les facilités et les difficultés de chaque geste, afin de trouver des solutions. Ces fresques de gestes du quotidien sont disponibles en annexe de ce compte-rendu. Les éléments suivants présentent les conclusions échangées en plénière après la présentation de chaque groupe.

L'information / pédagogie :

- Assurer une égalité d'information et de compétence sur les modes de tri entre tous les types d'habitat et membres du foyer, pour éviter une charge mentale
- Connaître les horaires de déchetterie
- Apprendre des recettes de réutilisation des épiluchures...
- Clarifier les biodéchets à trier en fonction des composteurs
- Connaître le mode de traitement des biodéchets
- Déconstruire les idées préconçues (odeur, animaux...)

Réponse de la Ville :

Ecrire aux propriétaires individuels, bailleurs et copropriétés pour rappeler la loi à venir. La Ville de Nanterre ne souhaite pas organiser un système de ramassage collectif, mais pousser la question de ramassage dans les résidences par le biais de la délibération. Un premier échange en AG peut avoir lieu, avant qu'une réunion technique soit organisée avec la ville pour répondre aux questions.



L'incitation / la réciprocité / l'accompagnement

- La motivation est progressive, comme l'a illustré la marelle : « plus on montait dans l'échelle, plus les gens le faisaient depuis longtemps. »
- Trouver des contreparties, de la part de la Ville, des bailleurs ou du reste de la copropriété
- Éviter la contrainte
- Faciliter la mise à disposition du matériel
- Faire du tri un axe citoyen qui valorise les individus dans la société / ville : créer un sentiment de fierté, une réappropriation du bien public qui soit facile et bénéfique
- Créer des défis ludiques, comme à Ecozone
- Créer une émulsion collective : créer des temps d'échange, mutualiser les connaissances, partager, trouver une dimension collective > « On lâche si on est tout seul. »
- Créer plus de potagers dans les logements collectifs pour donner à voir le bénéfice du compost et éviter la dégradation des espaces extérieurs : « Si je cultive en bas de chez moi, je ne jetterai pas par la fenêtre. »
- Faire la différence entre facile / difficile, qui est différent de bénéfique / nuisible : le compostage est bénéfique, mais il peut être perçu en pratique comme difficile.
- Créer des « ambassadeurs » qui témoignent sur leur gestion des biodéchets



Réponse de la Ville :

Nous avons besoin d'évaluer les pratiques individuelles et collectives et d'expliquer la mécanique financière.

La Taxe d'Ordures Ménagères (TOM) est maintenant fixée par l'intercommunalité Paris Ouest La Défense et non par la Ville de Nanterre. Le compostage permet de diminuer les coûts de traitement car les biodéchets sont transformés sur place, sans besoin de collecte à financer par la Ville.

Il est possible d'imaginer un système de redevance incitative non monétaire, si le compostage est évalué : abonnement gratuit à la maison de la musique, au théâtre des amandiers, au match de basket, à la piscine...

Ce système devra être pensé différemment en fonction des typologies d'habitat

Points d'attention :

Une sur-quantité de compost induit une gestion d'autant plus importante : la montée en quantité doit être accompagnée.

La quantification monétaire risque de créer des inégalités : les grands ensembles n'ont pas les mêmes problématiques que le pavillonnaire.

La redevance incitative peut créer une forme de compétition.

L'ACTU DU CCTE

Les retours des membres du CCTE

Les points positifs

- « L'expression des différentes problématiques, de prendre conscience de la gestion de la masse à traiter et à réduire. »
- « Les échanges, les informations, la présentation, le climat à la fois studieux et convivial, le buffet... »
- « Les informations techniques fournies, l'organisation, l'investissement des membres du CCTE. »
- « L'enthousiasme des participants. De nombreuses propositions. Une bonne animation. La qualité de la présentation. »
- « J'ai aimé l'implication des membres à trouver des solutions et les échanges intéressants. »
- « L'organisation de la matinée, alternance entre exposés (clairs et simples), participations de l'assemblée, ateliers, prises de parole, interventions de M. Le Maire qui amènent du recul. »
- « La présentation sur les bio déchets. Cela m'a permis d'en apprendre plus sur le sujet et sur les actions proposées par la mairie. »

Les suggestions d'amélioration

- Clarifier les objectifs de l'atelier en début de séance

L'espace membre CCTE sur la plateforme en ligne participez.nanterre.fr

Un espace en ligne accessible pour les membres a été créé pour permettre les échanges et rassembler les documents relatifs au CCTE.

Connectez-vous via l'e-mail d'inscription qui vous a été envoyé et créez un compte afin d'accéder à cet espace. L'équipe de l'Agora est à votre disposition pour toute question et pour vous accompagner dans la prise en main de cet espace en ligne.

> Se connecter sur : <https://participez.nanterre.fr/>



Contact

Pour toute question, l'équipe d'accompagnement du CCTE est joignable :

- par mail : ccte@mairie-nanterre.fr
- par téléphone : **01 71 11 43 55**
- à l'Agora : 20 rue de Stalingrad, 92000 Nanterre

Le prochain RDV du CCTE

La prochaine séance en plénière du CCTE aura lieu en **septembre / octobre 2022** en présentiel à l'Agora.

N° : 1

**LES PAVILLONS
TITRE DU GESTE :**

TRAITER LES DÉCHETS VERTS

Description détaillée :

La plupart ont des jardins, où il y a des arbres et buissons avec des déchets verts non compostables. Comment les réutiliser, les composter ?

Ce qui est facile :

.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui est difficile :

- Les amener à la déchetterie : éloignement, transport en voiture
- Le nombre de passage à la déchetterie est limité

.....
.....
.....
.....
.....

Les idées d'actions :

- Une zone de dépôts temporaires des déchets verts (bennes surveillées, comme pour les sapins), deux fois par an.
- Brouilleurs collectif : informer et développer son utilisation pour être réutilisé dans les jardins.
- Faciliter les procédures dans les déchetteries : horaires très changeantes

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)
Mairie
Centre sociaux
.....
.....

N° : 2

**LES PAVILLONS
TITRE DU GESTE :**
**ÉPLUCHURES DE LÉGUMES
À VALORISER**

Description détaillée :

Multiples façons de les valoriser et multiples étapes :
passage du tuperware > au saut à compost > au composteur

Ce qui est facile :

- Utiliser des contenants intermédiaire
- Donner à des animaux : lapins, poubles

.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui est difficile :

- Acquérir le savoir-faire : ce que l'on peut jeter au compost ou pas > En fonction des intervenants, les info sont différentes. Incertitudes !
- Appliquer les recettes pour utiliser les fans / épluchures

Les idées d'actions :

- Information / formation sur quoi trier
- Avoir accès à des recettes pour réutiliser les fanes, épluchures
- Déconstruire les stéréotypes sur les composteurs : présence d'animaux, odeurs..
- Informer sur les lieux de compostage collectif
- Faciliter la distribution de composteurs pour éviter de passer par le téléphone

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)
Associations
Collectifs d'habitants
Ville
Associations
Mairie

N° : 1

**LES PETITS ENSEMBLES
TITRE DU GESTE :**

S'INFORMER

Description détaillée :

S'informer auprès de la collectivité sur les dispositifs de tri à la source des biodéchets disponibles pour mon immeuble, ainsi que sur les consignes de tri.

Ce qui est facile :

- Contacter sa mairie

.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui est difficile :

- Diffuser l'information auprès des autres occupants:

.....
.....
.....
.....
.....

Les idées d'actions :

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

**LES PETITS ENSEMBLES
TITRE DU GESTE :**

**DECISION COLLECTIVE SUR LES
DISPOSITIFS A DÉPLOYER**

Description détaillée :

Quel type de composteur employer ? Lequel est le plus adapté ?

Ce qui est facile :

.....
.....
.....
.....
.....

Ce qui est difficile :

- Réunir le collectif
- S'informer
- Prendre une décision

Les idées d'actions :

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

N° : 3

ORDRE DU JOUR PERMANENT EN AG DE COPROPRIÉTÉ

Description détaillée :

Porter le sujet chaque année à l'AG, pour permettre au fil des ans de dynamiser le sujet

Ce qui est facile :

- Le dire !

Ce qui est difficile :

- Adhésion collective

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Propriétaires individuels
- Conseils syndicaux

Ce qui est facile :

- Fournir le matériel par la mairie ou la collectivité

Ce qui est difficile :

- Demander un achat individuel
- Coût
- Susciter la motivation
- Trouver les acteurs (asso, copro...) avec lesquels se mettre en contact

Les idées d'actions :

- Communiquer sur les options possibles propres à chaque résidence

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Associations
- Habitants

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

N° : 4

S'ÉQUIPER / S'INSCRIRE

Description détaillée :

Obtenir le matériel nécessaire : poubelle à biodéchets individuelle, poubelle collective si pas de compost de proximité

Ce qui est facile :

- Fournir le matériel par la mairie ou la collectivité

Ce qui est difficile :

- Demander un achat individuel
- Coût
- Susciter la motivation
- Trouver les acteurs (asso, copro...) avec lesquels se mettre en contact

Les idées d'actions :

- Communiquer sur les options possibles propres à chaque résidence

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Associations
- Habitants

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

N° : 5

ÊTRE ATTENTIF LORS DES ACHATS ALIMENTAIRES

Description détaillée :

Ce qui est facile :

- Lire l'information

- Aller sur le site de la mairie...

Ce qui est difficile :

- Mieux connaître les consignes d'usage / de tri

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Communication par la mairie

- Rappel du tri compostable par le conseil syndical (au niveau de la copro)

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

N° : 6

IDENTIFIER LES BIODÉCHETS

Description détaillée :

Qu'est-ce qu'un déchet compostable ?

Ce qui est facile :

- Lire l'information

- Aller sur le site de la mairie...

Ce qui est difficile :

- Compréhension de ce qui se compose
- Avoir accès à l'information

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Communication par la mairie

- Rappel du tri compostable par le conseil syndical (au niveau de la copro)

N° : 7

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

JE DÉPOSE MES BIODÉCHETS DANS LE BIOSEAU QUAND JE CUI-

Description détaillée :

Qu'est-ce qu'un déchet compostable ?

Ce qui est facile :

- Geste immédiat
- Facilite la gestion des déchets compostables

Ce qui est difficile :

- Avoir un bioseau à proximité
- Avoir bien identifié les déchets compostables

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

N° : 8

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

VIDER LE BIOSEAU DANS L'ÉQUIPEMENT DÉDIÉ, LEQUEL ?

Description détaillée :

Qu'est-ce qu'un déchet compostable ? Où déposer mes biodéchets ? Lombricomposteur ? Composteur collectif ? Association de quartier ?

Ce qui est facile :

- Evacuation des déchets
- Avoir son propre lombricomposteur
- Contacter le service dédié en mairie pour avoir un site
- Aller au composteur près de chez soi (crée du lien) au sein d'une association
- Se rapprocher du référent du site

Ce qui est difficile :

- Y aller régulièrement > tous les 3 jours pour les familles
- Trouver les bons contacts
- Connaître la technique du compostage et / ou du lombricompostage

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

- Mettre les bacs en avant
- Ne pas rester seul(e) avec des questions
- Les habitants
- Associations de jardin dans les quartiers

N° : 9

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

GÉRER ET ENTRETENIR L'ÉQUIPEMENT DE BIODÉCHETS

Description détaillée :

Lombricomposteur ? Composteur collectif ? Association de quartier ? poubelle ?

Ce qui est facile :



Ce qui est difficile :

- Qui s'en occupe ?
- Avec quelle contrepartie ?
- Car c'est du temps, deux heures par semaine.

Les idées d'actions :

- Organiser des apéro compost pour rendre la tâche plus agréable et conviviale

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

N° : 10

LES PETITS ENSEMBLES TITRE DU GESTE :

BÉNÉFICIER DU COMPOST

Description détaillée :

Inclure les personnes dans l'étape finale, le « produit » en leur faisant bénéficier du compost produit

Ce qui est facile :

- Au même lieu que le dépôt des biodéchets



Ce qui est difficile :

- Qui gère la distribution ?
- Quelle fréquence ?
- Quid de ceux qui ne peuvent s'en servir ?

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 1

ACHAT

Description détaillée :

Inclure les personnes dans l'étape finale, le «produit» en leur faisant bénéficier du compost produit

Ce qui est facile :



Ce qui est difficile :

- Quantifier la quantité consommable
- Pouvoir acheter des fruits et légumes et reporter la quantité de déchets ordures ménagères
- Favoriser les circuits courts et bio

Les idées d'actions :

- Réduire les emballages et la quantité de produits à acheter

- Apporter des idées de recettes pour pousser l'achat des fruits et légumes

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 2

PRÉPARATION À LA CUISINE

Description détaillée :

Utiliser la maximum du produit pour réduire les déchets

Ce qui est facile :

- Laisser libre court à la créativité
- Créer un moment de convivialité et d'échange

Ce qui est difficile :

- Coût énergie qui pousse les consommateurs à faire une cuisson rapide, sans fruits ni légumes
- Utiliser des produits presque périmés pour une cuisine immédiate

Les idées d'actions :

- Moment de cuisine ensemble pour partager des recettes

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 3

REPAS

Description détaillée :

.....

Ce qui est facile :

- Repas meilleur si les idées d'action sont suivies
- Fierté de consommer ce qui est cuisiné

Ce qui est difficile :

- Avoir le temps de réunir tout le monde
- Les horaires décalés

Les idées d'actions :

- Instaurer un temps de repos (prendre le temps) et limiter la quantité consommée (se servir des petites assiettes)

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 4

REUTILISATION

Description détaillée :

Réutiliser les biodéchets pour les consommer à nouveau

Ce qui est facile :

- Coûte moins cher
- Fait gagner du temps

Ce qui est difficile :

- Connaître les astuces pour cuisiner et consommer les déchets des repas

Les idées d'actions :

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 5

TRI / TRAITEMENT

Description détaillée :

Trier et traiter les biodéchets.....

Ce qui est facile :

- Avoir une poubelle des ordures ménagères moins odorante
- Moins de poubelles à descendre



Ce qui est difficile :

- Intégrer une nouvelle routine



Les idées d'actions :

- Avoir un lombricomposteur sur la terrasse
- Composteur en pieds d'immeubles

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)

LES GRANDS ENSEMBLES

TITRE DU GESTE :

N° : 6

LOCALISATION DU COMPOST

Description détaillée :

Où doit-on recycler notre compost ?.....

Ce qui est facile :

- Volonté de réduire ses déchets



Ce qui est difficile :

- Nouveau geste de recyclage
- Trouver de l'intérêt, le bénéfice de recycler mon compost

Les idées d'actions :

- Trouver un levier d'économie sur la réduction des ordures ménagères

Par qui ?

(individus, associations, ville, intercommunalité...)